SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

FOYER DE VIE
LE CHALET

PRÉSENTATION

Le Chalet est un foyer de vie accueillant 18 résidents adultes en situation de handicap, présentant une déficience légère ou moyenne, associée ou non à des troubles de la personnalité.

Il est situé sur la commune de Petit-Quevilly. Cet établissement est ouvert depuis 1985 et dans les locaux actuels depuis 2010.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées • P. 1

Projets • P. 2

Orientations stratégiques • P. 3

OFFRE DE SERVICE

Le Chalet est un lieu de vie en internat, ouvert 365 jours par an.
L'accompagnement quotidien des personnes accueillies se décline pendant les temps forts : réveils, toilettes, repas, activités, veillées. L'accompagnement à la vie quotidienne a pour but de favoriser le bien-être du résident, tant sur le plan physique que psychologique, et de favoriser son autonomie tout en maintenant ses acquis.

L'offre de loisirs et d'activités vise notamment à favoriser l'épanouissement du résident et son intégration dans le groupe et à l'extérieur.

La situation géographique de ce site, au cœur de la rive gauche de Rouen, en fait un endroit idéal pour favoriser l'inclusion des personnes accueillies dans la vie citoyenne.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'accueil en foyer de vie est déterminé par une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

La population accueillie est relativement hétérogène, on peut recenser : la déficience mentale moyenne ou lourde, avec ou sans troubles associés, la déficience visuelle, le handicap moteur, le handicap psychique, les troubles envahissants du développement, les troubles liés au vieillissement.

La moyenne d'âge de la population accueillie au Chalet est de 42 ans, les personnes accompagnées ont entre 24 et 63 ans. Les résidents sont en moyenne dans l'établissement depuis 6 ans.

PROJETS

Positionnement environnemental :
Au Chalet, les résidents sont acteurs des engagements environnementaux. Des hôtels à insectes sont installés dans le jardin de l'établissement. Les résidents récoltent également les bouchons en plastique, ils les apportent au centre de tri, sur place ils aident les bénévoles et trient les cartons. Il s'agit d'une démarche d'utilité sociale et de valorisation du rôle social.

Personnalisation des parcours :
Le projet individuel est élaboré à partir des souhaits et attentes du résident, en concertation avec la famille ou la tutelle. Il fait l'objet d'un bilan intermédiaire, à 6 mois et d'une évaluation annuelle.

Expression et autodétermination :
Nous recherchons la participation des usagers à diverses occasions et sous différentes formes. Par la valorisation des rôles sociaux, nous souhaitons mettre en œuvre des activités où les résidents pourront saisir l'utilité de leur participation comme le conseil de la vie sociale, les groupes de paroles, les diverses commissions telle que la commission menus.

Place de l'entourage :
Les familles sont présentes et impliquées dans la vie de l'établissement et dans le maintien des liens avec leurs proches. Pour chaque résident, ce maintien du lien est inscrit dans son projet personnalisé pour que les équipes puissent en assurer la continuité. L'équipe accompagne les parents dans la prise en compte des choix et envies de leurs proches.

Positionnement éthique :
En nous appuyant sur la charte des droits et des libertés de la personne accueillie et notre comité éthique, nous nous engageons à être à l'écoute et disponible auprès de l'usager : le faire participer aux décisions, écouter et évaluer ses suggestions, l'aider à être autodéterminé ; articuler collectivité et individualité ; être équitable dans nos réponses ; prendre en compte la parole et le point de vue de chaque professionnel afin de garantir une cohérence de l'accompagnement ; rendre compte des pratiques professionnelles.

La gestion des évènements indésirables et des comportements problèmes :
Nous nous attachons à repérer, comprendre, analyser les situations ayant généré des évènements indésirables ou comportement problème.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les différentes actions du projet d'établissement sont regroupées en 6 objectifs :

- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la Haute Autorité de Santé

Avec de nombreux axes de travail autour de la démarche qualité ou encore de formation des professionnels.

- Renforcer l'auto-détermination des personnes accueillies

Cet axe nous permet de repenser les accompagnements en positionnant toujours le résident au centre de son projet.

- Améliorer notre positionnement environnemental en lien avec l'accord de la COP21

Nous réfléchissons à notre démarche écocitoyenne et une logique éco-responsable.

- Améliorer notre qualité de service auprès des personnes accueillies

Les stratégies d'accompagnement, le suivi des évènements indésirables, le choix et la pertinence des activités sont autant de préoccupations de cet axe stratégique.

- Renforcer la juste place de l'entourage

Nous souhaitons proposer à l'entourage et aux aidants de pouvoir se rencontrer par le biais d'autres associations ou au sein même du foyer.

- Valoriser notre équipe pluridisciplinaire

Nous nous efforçons de rendre attractifs les métiers du foyer de vie et de permettre aux professionnels de prendre leurs responsabilités, via notamment la mise en place d'un référent d'équipe.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT COMPLET EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA DIRECTION OU PAR MAIL À L'ADRESSE : LOGIS@PB76.FR